

Communiqué en date du 2 novembre 2016

**MyNotary.fr et Notalis,
partenaires pour accompagner les notaires et leurs clients.**

Partageant des approches communes sur l'avenir du notariat, la Legal Startup et le réseau de notaires ont décidé d'unir leurs forces. Ainsi, chacun des deux partenaires constitue, à sa manière, une réponse à la récente Loi Macron et à la nécessaire adaptation qu'elle doit impulser.

Pourquoi un tel partenariat ?

Les attentes des clients évoluent et la prestation notariale doit devenir plus accessible. L'inflation législative, notamment en droit immobilier (Loi ALUR), contraint quant à elle le notaire à mobiliser beaucoup de temps et d'énergie sur des missions élémentaires voire fastidieuses, notamment de collecte et traitement documentaire.

Les compétences internes sont alors mal exploitées et mériteraient d'être réorientées vers le conseil apporté aux clients.

En outre, les récentes modifications tarifaires et la complexité grandissante des matières traitées vont conduire à une évolution du modèle économique du notariat.

Nous partageons une conviction commune : En fonction de son inclination naturelle ou de ses compétences, le notaire devra à l'avenir mieux isoler sa valeur ajoutée, la promouvoir auprès de ses clients et confier au numérique ce qui peut l'être.

Les notaires aspirent désormais à échanger davantage entre eux dans une logique de spécialisation, de compétence et de réseau notarial tel Notalis, et avec leurs clients par l'intermédiaire d'une plateforme telle MyNotary, qui constitue un nouveau réseau social dédié.

Le notariat se réinvente au quotidien et le digital constitue un moyen de ce renouveau.

Quel est le contenu du partenariat ?

Un groupe de travail « mixte » a été constitué pour travailler en mode projet. Les notaires définissent leurs souhaits et leur cahier des charges qui sont ensuite exploités et traduits en code informatique par les développeurs.

L'objectif premier est d'élaborer un module de la plateforme répondant aux attentes des notaires en matière d'échanges sécurisé de données, de pièces et d'informations, entre eux, mais aussi avec leurs clients et leurs partenaires. Ce système d'échanges interne leur permettra de dialoguer via MyNotary et d'y « co-traiter » certains dossiers-clients ou thématiques techniques.



Une autre réflexion est d'ores et déjà à l'étude : comment grâce au digital valoriser plus aisément les prestations « détachables de l'acte » et qui rémunèrent un conseil ou une compétence spécifique du notaire ?

La legal start up met à disposition ses équipes et son algorithme et y apporte son savoir-faire digital et sa connaissance de l'expérience utilisateur.

Les notaires adhérents du réseau Notalis bénéficieront de conditions d'accès privilégiées à la plateforme. Une visibilité et une signalétique spécifique favorisera leur meilleure identification.

MyNotary est la plateforme internet développée par LaJurisTech, société indépendante créée en décembre 2015. Il s'agit de la première Legal StartUp avec un ADN 100 % notarial qui vise à accompagner les notaires dans leur transformation digitale et à améliorer la relation et l'expérience clients. La particularité de son algorithme est d'être totalement collaboratif : le notaire, ses clients et ses partenaires échangent ensemble pour optimiser le traitement des dossiers. Le projet est hébergé par l'incubateur de la Ville de Paris, Paris & Co et a notamment reçu le soutien de la Banque Publique d'Investissement. Il compte déjà près de 180 notaires membres répartis sur le territoire national.

Contact : Sacha Boyer

Site : www.mynotary.fr

Téléphone : 06 44 68 68 00

Email : sacha@mynotary.fr

Notalis est un réseau de notaires constitué sous forme de Groupement d'Intérêt Economique et régulièrement déclaré auprès du Conseil Supérieur du Notariat. Le réseau est composé de notaires français, de nombreux correspondants étrangers francophones et est doté d'un comité scientifique comprenant des universitaires, sous l'égide du professeur Mustapha MEKKI. Le réseau a pour vocation de faciliter l'entraide entre ses membres par le partage et la mutualisation de leurs compétences et la mise en place de méthodes de travail collaboratives, le tout en s'appuyant sur le développement de nouveaux outils numériques.

Notalis

GIE sans capital

49 Cours Xavier Arnozan

33000 BORDEAUX

RCS BORDEAUX 819 811 811

Contact : Yann LECONTE

Site : www.notalis.fr

Téléphone : 06 03 29 31 74

Email : yann.leconte@notaires.fr

